

ACTUALITES DU FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL

PRINCIPAUX DOSSIERS

RÉUNIONS DE PRINTEMPS



Les conseillers fédéraux Ueli Maurer et Johann Schneider-Ammann ainsi que le président de la direction générale de la Banque nationale suisse (BNS), Thomas Jordan, ont participé aux réunions de printemps du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, qui se sont déroulées les 21 et 22 avril 2017.

Le conseiller fédéral Ueli Maurer a représenté la Suisse au sein du Comité monétaire et financier international (CMFI), l'organe ministériel de pilotage du FMI. Le CMFI a relevé que l'importance de l'endettement public et privé continuait d'assombrir les perspectives de reprise de la croissance et du commerce. Les réformes structurelles urgentes progressent timidement et les tendances protectionnistes ainsi que les événements géopolitiques alimentent l'incertitude. Parmi les risques pouvant menacer à long terme la croissance figure, entre autres, un relâchement de la réglementation des marchés financiers, celle-ci doit contribuer à renforcer la résistance aux crises d'un système financier et bancaire fortement mondialisé.

Le conseiller fédéral Ueli Maurer a souligné le rôle majeur joué par le FMI concernant la promotion d'une politique économique durable, le soutien des marchés ouverts et un multilatéralisme équitable et efficace. Le filet mondial de sécurité a été suffisamment consolidé dans le sillage de la crise. Les fonds publics tels que ceux du FMI sont en fin de compte financés par les contribuables et leur utilisation doit donc être clairement limitée. C'est la seule manière d'éviter l'aléa moral, de stabiliser l'endettement public et de garantir le fonctionnement des marchés.

Voir aussi [la déclaration du conseiller fédéral Ueli Maurer au sein du CMFI](#), le [communiqué de presse du DFF du 6 octobre 2016](#), le [communiqué du CMFI](#), l'[agenda politique mondial du FMI](#) ainsi que les [informations complémentaires concernant la Suisse sur le site du FMI](#).

POLITIQUE FONDÉE SUR LES TAUX NÉGATIFS – PREMIÈRES EXPÉRIENCES ET ÉVALUATIONS

Le Conseil d'administration du FMI a discuté des résultats préliminaires des travaux des services du FMI portant sur la politique fondée sur les taux négatifs, qui montrent les effets de ces derniers sur l'efficacité de la politique monétaire des banques centrales et sur le secteur bancaire. Selon cette étude, les taux négatifs aident à créer les conditions monétaires visées. Les effets secondaires, tels qu'une pression accrue sur les marges dans le système bancaire, sont pour l'instant considérés comme plutôt faibles. Cependant, si les



taux directeurs devaient être encore abaissés, ces effets pourraient se renforcer. C'est pourquoi les services du FMI recommandent d'accompagner les taux négatifs par des mesures supplémentaires d'ordre économique.

La Suisse a confirmé que les taux négatifs ont des effets généralement comparables à ceux d'une politique monétaire traditionnelle agissant sur les taux positifs. Des risques de réduction des marges dans le secteur bancaire subsistent toutefois. En effet, les taux négatifs pourraient créer dans le système bancaire des incitations à prendre davantage de risques, compromettant ainsi la stabilité financière.

DÉVELOPPEMENT DE LA CAPACITÉ BUDGÉTAIRE DANS LES ÉTATS FRAGILES



Le Conseil d'administration a examiné comment améliorer les capacités budgétaires des États fragiles. Dans un premier temps, les pays les moins avancés doivent générer des revenus au moyen d'un système fiscal simple, facile à gérer et à comprendre. Dans un second temps, ils doivent établir une stratégie à moyen terme concernant les recettes et les dépenses en accord avec la stratégie de développement du pays. Le Conseil d'administration a indiqué qu'il était nécessaire de coordonner étroitement l'assistance technique avec les autres donateurs et les institutions internationales (notamment la Banque mondiale).

La Suisse soutient la stratégie en deux phases du FMI. Elle souligne la nécessité de renforcer les institutions et la gouvernance de l'administration des finances publiques en général et d'accroître l'acceptation des impôts. Des outils très utiles existent déjà pour identifier les besoins des pays dans le domaine de l'assistance technique.

Voir aussi les [informations générales concernant l'assistance technique sur le site du FMI](#).

TITRES DE CRÉANCE CONDITIONNELS

Le Conseil d'administration a examiné les avantages des titres de créance conditionnels (*state-contingent debt instruments*) pour les États. En théorie, ces instruments pourraient dégager une marge de manœuvre budgétaire accrue dans les périodes économiquement difficiles. Cependant, en raison de leur complexité et des risques que ces instruments peuvent entraîner, les émetteurs et les acteurs du marché montrent relativement peu d'intérêt pour ces derniers. Des solutions ont été examinées en vue de disséminer ces titres, mais le Conseil d'administration ne souhaite guère poursuivre les travaux sur ce sujet.

La Suisse a indiqué que certains pays exposés aux catastrophes naturelles pourraient bénéficier de ces instruments. De manière générale, ces derniers ne remplacent toutefois pas les réformes visant à améliorer la situation budgétaire. La Suisse a en outre souligné que les effets de l'introduction de tels instruments sur la stabilité financière sont encore peu connus. De plus, leur utilisation en cas de restructuration n'est pas encore claire.



Voir aussi le [communiqué de presse du FMI du 22 mai 2017](#) ainsi que les [informations complémentaires concernant les titres de créance conditionnels sur le site du FMI](#).

ENGAGEMENT FINANCIER DU FMI



Des programmes de prêts financés au moyen des ressources générales du FMI (quotes-parts, nouveaux accords d'emprunt et accords de prêts bilatéraux) sont en cours dans 21 pays, dont l'Ukraine. Ils comprennent également des instruments d'assurance sous la forme de lignes de crédit en faveur du Mexique, de la Colombie, de la Pologne et du Maroc pour un montant total d'environ 107 milliards de dollars.

Par l'intermédiaire de son fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance, le FMI mène actuellement des programmes dans 21 des pays les plus pauvres. Les crédits sont financés au moyen d'un fonds fiduciaire spécial et assortis d'un taux d'intérêt nul jusqu'à la fin de 2018.

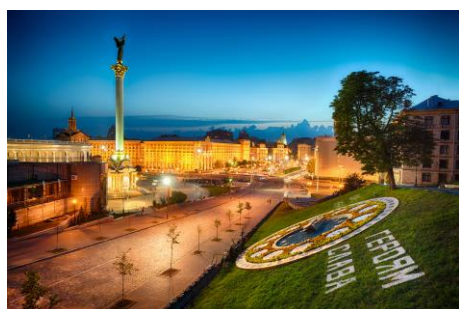
Une liste à jour des ressources du FMI et des programmes de prêts en cours est publiée sous la rubrique [IMF Financial Activities](#).

L'évolution des programmes d'aide à certains pays est présentée brièvement ci-après:

UKRAINE

Le Conseil d'administration a approuvé le troisième examen dans le cadre du programme de prêts de 17,5 milliards de dollars américains en faveur de l'Ukraine, accordant ainsi une nouvelle tranche d'un milliard. Après un net ralentissement conjoncturel, l'économie du pays a repris, bien que moins vigoureusement que prévu. L'incertitude et les risques restent importants, notamment en raison du conflit en cours à l'est du pays. Dans ce contexte, les autorités ont progressé dans certaines réformes, surtout concernant les subventions énergétiques et les mesures de stabilisation budgétaire. Cependant, la mise en œuvre de la réforme des retraites reste insatisfaisante tout comme d'autres réformes, essentiellement dans le domaine de la lutte contre la corruption.

La Suisse est d'avis que les progrès du pays justifient un maintien du programme du FMI. Toutefois, elle relève qu'il est absolument nécessaire de réformer le système des retraites et de prendre rapidement d'autres mesures en vue de renforcer le système juridique qui doit servir de base pour les réformes suivantes. La Suisse participe avec un prêt de 200 millions de dollars américains à la stabilisation financière de l'Ukraine dans le cadre du programme d'aide mené par la communauté internationale depuis 2015. Elle a versé une première tranche de 100 millions de dollars américains sur la base du deuxième examen du programme en mars 2017. Une nouvelle tranche est prévue après le



sixième examen.

Voir aussi le [communiqué de presse du FMI du 4 avril 2017](#) ainsi que les [informations complémentaires concernant l'Ukraine sur le site du FMI](#).

MEXIQUE



Le Conseil d'administration a approuvé un nouvel examen de la ligne de crédit modulable destinée au Mexique. Ce dernier peut recourir sans conditions à une aide qui s'élève à 88 milliards de dollars américains. Les lignes de crédit modulables permettent de couvrir les besoins de liquidités de pays qui s'en sortent bien et de rassurer ainsi les investisseurs. Le Conseil d'administration a reconnu la solidité de la politique économique mexicaine, mais aussi les risques externes auxquels le Mexique est exposé, notamment la politique commerciale des États-Unis, l'augmentation des taux d'intérêts et le risque de désinvestissement de pays fortement endettés. Cette combinaison d'éléments a justifié le maintien sans changement de la ligne de crédit.

La Suisse a mis en évidence les risques liés à la politique commerciale des États-Unis (ALENA) et à une dévaluation de la monnaie. Elle a salué les mesures prises par le gouvernement mexicain en vue de renforcer la résilience et les conditions-cadres économiques; elle recommande de poursuivre dans cette voie. Elle approuve notamment la volonté du Mexique de se retirer de la ligne de crédit dès que les risques financiers auront diminué.

Voir également le [communiqué de presse du FMI du 23 mai 2017](#) et les [autres informations concernant le Mexique sur le site du FMI](#).

MAROC



Le Conseil d'administration a approuvé le premier examen concernant la troisième ligne de crédit de précaution et de liquidité (LPL) pour le Maroc. Celle-ci doit permettre d'aider le Maroc à mettre en place des réformes structurelles. Le programme prévoit le renforcement de la gestion budgétaire, notamment l'élargissement de l'assiette fiscale, une stratégie durable visant à décentraliser les impôts et la consolidation budgétaire. La banque centrale progresse en outre dans l'introduction de la flexibilité des taux de change et d'un objectif d'inflation. Par rapport à fin 2016, les perspectives économiques du pays se sont améliorées.

La Suisse a salué l'amélioration des perspectives économiques du Maroc et les premiers signes d'une diversification croissante des exportations. Elle a souligné la nécessité d'entreprendre d'autres réformes dans les domaines de la formation et du climat d'affaires. Elle a encouragé les autorités à réfléchir à une sortie proche de la LPL.

Voir également le [communiqué de presse du FMI du 15 mai 2017](#) et les [informations complémentaires concernant le](#)



[Maroc sur le site du FMI.](#)



MONGOLIE

Le Conseil d'administration a approuvé un programme en faveur de la Mongolie au titre du mécanisme élargi de crédit pour un montant de quelque 435 millions de dollars américains. Ce programme a un effet catalyseur et permet de libérer une autre aide de 5 milliards de dollars (provenant de la Banque asiatique de développement et de la banque mondiale, de prêts bilatéraux du Japon et de la Corée ainsi que d'une ligne de swap avec la Chine). La Mongolie a été fortement touchée par la baisse des prix des matières premières, notamment de ceux du cuivre. Le programme a pour but de stabiliser l'économie. La consolidation budgétaire et le rétablissement de la durabilité de la dette forment la base de ce programme. Les mesures concernant la compatibilité sociale font l'objet d'une attention particulière.

La Suisse a adhéré au programme tout en relevant les risques liés à ce dernier. Elle a salué le rôle de catalyseur du programme du FMI et les efforts réalisés pour protéger les couches les plus faibles de la population. Il est cependant essentiel que la Mongolie ne renouvelle pas les erreurs commises lors de la gestion de l'essor des prix des matières premières.

Voir aussi le [communiqué de presse du FMI du 31 mai 2017](#) ainsi que les [informations complémentaires concernant la Mongolie sur le site du FMI](#).

PAYS-BAS



Le Conseil d'administration du FMI a procédé à l'examen annuel et à l'évaluation de la stabilité du système financier (FSSA) des Pays-Bas. La reprise économique du pays devrait atteindre 2% en 2017. La restructuration du secteur bancaire a fait des progrès et les risques de surchauffe sur le marché immobilier paraissent maîtrisés. Toutefois, bien que les conditions cycliques soient favorables et que la croissance de la consommation et des investissements soit robuste, des risques externes pourraient modérer la reprise économique, en particulier les incertitudes liées au Brexit, l'économie néerlandaise étant en grande partie exposée à celle du Royaume-Uni. En saluant les efforts entrepris par les autorités, le Conseil d'administration a recommandé de poursuivre le processus de désendettement du secteur bancaire, de stimuler la croissance en favorisant la productivité, et de préserver la stabilité financière. Le FMI estime que les autorités pourraient utiliser leur marge de manœuvre budgétaire pour soutenir l'innovation et l'éducation ainsi que pour alléger davantage la fiscalité du travail.

La Suisse a salué les autorités du Pays-Bas pour leurs efforts de consolidation budgétaire et de stabilisation financière, notamment sur le marché immobilier. Elle encourage



en particulier à assurer davantage la viabilité du système des retraites.

Voir aussi le [communiqué de presse du FMI du 3 avril 2017](#) ainsi que les [informations complémentaires concernant les Pays-Bas sur le site du FMI](#).

AUTRES DOSSIERS

RÉVISION DE LA LOI SUR L'AIDE MONÉTAIRE

Le processus parlementaire concernant la révision de la loi sur l'aide monétaire et la prorogation de l'arrêté fédéral sur l'aide monétaire s'est terminé lors de la session d'été 2017. Cette révision a pour but de garantir que la Suisse puisse continuer, en tant que partenaire fiable, à prendre part aux actions internationales d'aide monétaire.

Pour davantage de détails, voir le commentaire dans la [Newsletter du SFI](#).

NOUVEAU: ACTUALITÉS CONCERNANT LE CSF



La Newsletter «Actualités du CSF» a été publiée pour la première fois le 20 avril 2017. Cette Newsletter soeur d'«Actualités du FMI» informe sur les développements et dossiers traités au sein du Conseil de stabilité financière ainsi que sur l'engagement de la Suisse au sein de ce groupe central à l'architecture financière.

Voir aussi [Actualités du CSF d'avril 2017](#).

CALENDRIER

16 – 18 juin 2017	Assemblée annuelle de la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures, Jeju, Corée
7 – 8 juillet 2017	Sommet des chefs d'État et de gouvernement des États membres du G20, Hambourg, Allemagne
12 – 13 octobre 2017	Réunion des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales des États membres du G20, Washington, États-Unis
13 – 15 octobre 2017	Assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale, Washington, États-Unis

RENSEIGNEMENTS

Friederike Pohlenz, section Institutions financières internationales, Secrétariat d'État aux questions financières internationales, tél. 058 462 64 63, friederike.pohlenz@sif.admin.ch.

Ce bulletin paraît tous les trois mois en langues allemande et française. Après parution, il est également disponible à l'adresse Internet suivante:

www.sif.admin.ch/sif/fr/home/dokumentation/publikationen/aktuelle-informationen-schweiz---iwf.html

